



GUIDE DE MISE EN ŒUVRE DES VITRAGES ISOLANTS DANS LES MENUISERIES EXTERIEURES EN BOIS Solutions de calfeutrements des vitrages et de drainage de la feuillure à verre

Ce guide est une mise à jour du guide technique publié en 2014 sous le titre « Etat des lieux sur les calfeutrements bois/vitrage pour les menuiseries extérieures bois » rendu nécessaire par la révision des normes expérimentales sur la pose des vitrages en ateliers et leur publication avec le statut de norme française NF P20-650-1 pour la partie tous matériaux et NF P20-650-2, pour la partie spécifique aux menuiseries bois.

Cette double révision s'appuie notamment sur l'étude CODIFAB « Conceptions drainantes des feuillures à verre pour fenêtres bois » publiée en 2020.

L'objectif de cette mise à jour est de présenter les évolutions et les nouveautés introduites par ces 2 révisions et plus particulièrement :

- la nécessité de mettre en place un calfeutrement complémentaire en pied des parclozes intérieures,
- les compléments sur la mise en œuvre des différentes solutions de calfeutrements bois/vitrage, en particulier dans le cas du calfeutrement par extrusion de mastic en réservation
- les précisions sur les spécifications pour les produits de calfeutrement,
- les nouvelles solutions de drainage de la feuillure à verre, avec le drainage « renforcé » et le drainage en cascade pour les traverses intermédiaires de soubassement,
- les évolutions du drainage rapide de référence,
- les solutions de drainages rapides équivalents sans validation expérimentales,
- les différentes combinaisons de calfeutrements vitrages/type de drainage de la feuillure à verre compatibles.

Le choix du calfeutrement de vitrage et du type de drainage de la feuillure à verre impacte directement l'étanchéité, l'esthétique et la durabilité d'une menuiserie et ce guide destiné principalement aux fabricants de menuiseries extérieures constitue un outil essentiel pour bien maîtriser cet impact en même temps que les critères de production, de coût et d'esthétique.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr

Réalisation :

Financé par :

REALISATION



L'Institut Technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement), a pour mission de promouvoir le progrès technique, participer à l'amélioration de la performance et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la sylviculture, de la pâte à papier, de l'exploitation forestière, de la scierie, de l'emballage, de la charpente, de la menuiserie, de la préservation du bois, des panneaux dérivés du bois et de l'ameublement. FCBA propose également ses services et compétences auprès de divers fournisseurs de ces secteurs d'activité. Pour en savoir plus : www.fcba.fr

FINANCEMENT



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général en faveur des fabricants français de l'ameublement (meubles et aménagements) et du bois (menuiseries, charpentes, panneaux, bois lamellé, CLT, ossature bois, ...). Le CODIFAB fédère et rassemble 4200 PME/ETI et plus de 15000 artisans, représentés par leurs organisations professionnelles :



Les actions collectives ont pour objectif d'accompagner les entreprises de création, de production et de commercialisation par : une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, la promotion, le développement international, la formation, et par toute étude ou initiative présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr